Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 26 (1955)

Heft: 8

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chômeurs complets dans les districts du Jura

							1954			1955		
		e et					25.4	25.5	25 6	25.4	25.5	25.6
Courtelary .						. [46	49	57	5	2	3
Delémont .							2	7	7	<u></u> -		
Franches-Monta	gne	es	•	4.			6	8	5	1		_
Laufon							2	1				
Moutier							25	38	28	2	3	7
La Neuveville				•			1	1	4	4	2	_
Porrentruy .							38	49	27	2	3	5
							120	153	128	14	10	15

On constate une sensible amélioration du marché du travail pendant le 2° trimestre par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Le nombre des chômeurs complets a diminué de près de 70 %, celui des chômeurs partiels de plus de 50 %. Dans le Jura même, la diminution des chômeurs complets atteint environ 90 %. C'est toujours dans l'horlogerie que l'on trouve le plus fort contingent de chômeurs partiels, ce qui montre bien qu'elle n'a pas encore pu compenser la diminution de ses exportations aux U.S.A par l'ouverture de nouveaux marchés.

La rédaction.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Notre commerce extérieur en juin. — Importations et exportations sont en hausse. Car notre commerce extérieur a été marqué, comparativement à juin 1954, par une augmentation des importations de 78,9 millions et par une plus-value des exportations de l'ordre de 59 millions, celles-ci totalisant 475,8 millions et celle-là 548,4 millions.

Dans le secteur des denrées alimentaires et matières fourragères, l'accroissement des importations concerne surtout les fruits oléagineux. Les entrées de froment, de gros bétail de boucherie, de fruits et légumes frais ainsi que de riz, se sont notablement renforcées, alors qu'il s'est importé moins de sucre cristallisé et brut, de pommes de terre, de fruits du Midi et d'avoine. Les importations de charbon sont aussi en fort recul.

Quant aux exportations, il y a lieu de remarquer que la plupart de nos principales industries se sont remarquablement accrues. Nos ventes de montre marquent une avance de 5,1 millions (83,3 millions en juin 1954 contre 88,4 millions de francs en juin 1955). Et le développement noté dans la métallurgie a profité surtout à l'industrie des machines. Dans le domaine des denrées alimentaires et tabacs, seules nos ventes de chocolat sont inférieures à celles correspondantes de l'année précédente.

Nos principaux fournisseurs et débouchés sont l'Allemagne occidentale — notre principal partenaire commercial —, la France qui passe du 3° rang au 2° de nos fournisseurs, l'Italie et les Pays-Bas. Le trafic avec les pays d'outre-mer a vu le renforcement de nos importations avec la Chine, alors que nos ventes à destination de l'Egypte, les Etats-Unis d'Amérique et le Japon ont progressé.

Agence officielle:

V.W. - PORSCHE
PLYMOUTH montage suisse

5/6 places, 14, 19 et 20 CV

LE TICLE S.A., Delémont

Téléphone (066) 21981

Garage Serrurerie Atelier de construction mécanique Combustibles Carburants

711

Prévenir vaut mieux que guérir...

Adhérer à

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance-maladie pour le Jura bernois et le district de Bienne

c'est prévenir les mille conséquences de la maladie.

L'administration de la Jurassienne se fera un plaisir de vous renseigner sur les multiples possibilités d'assurance de la caisse.

Présidence : **Delémont,** 3, Marronniers Tél. (066) 21513 Administration:
Cortébert
Tél. (032 9 70 73

(2) 655

SEVA



Gros Lots du Jubilé

1×200'000 1×100'000

en plus: Frs 20'000.-, Frs 10'000.-

25'224 lots d'une valeur totale de Frs 628'000.-Par série de 10 billets 1 lot sûr et 9 autres chances

1 billet Frs 5.- (la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts. Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc. 100/2

TIRAGE 3 SEPT.

Des pourparlers économiques entre la Suisse et l'Argentine. — On apprend dans les cercles gouvernementaux suisses que l'envoyé spécial économique de la Suisse et les autorités commerciales et financières argentines ont jeté les bases sur lesquelles des négociations peuvent être entamées en vue de la conclusion d'un nouvel accord commercial

entre la Suisse et l'Argentine.

Il y a là, très certainement, de nouvelles perspectives pour l'horlogerie suisse. La Suisse libérerait les balances bloquées des exportations argentines et l'Argentine compenserait ce geste par l'inscription de quelques articles non de première nécessité sur la liste des marchandises dont l'importation est autorisée. Notamment, des facilités seraient accordées à l'importation des montres en Argentine. En outre, la Suisse a proposé de financer l'exportation de moyens de production en Argentine jusqu'à concurrence de quarante-quatre millions de francs, en premier lieu sous forme de machines.

Une nouvelle stupéfiante. — On sait que depuis le 1er juillet, la poste n'accepte plus les envois de « carte de visite » d'un format audessous de 7 × 10 cm. Voici maintenant qu'on nous annonce que « les « pièces d'or suisses de 10, 20 et 100 francs n'étant plus considérées comme moyens légaux de paiement, la Banque nationale n'est plus tenue de les accepter. En conséquence, les services des PTT, eux aussi, n'accepteront plus dorénavant aucune monnaie d'or ».

Et l'on appelle ça un « service public ».

A propos des pourparlers économiques franco-suisses. Une voix française. — Le journal français « Combat » attribue la rupture des pourparlers à la question des colorants, puis à la question de l'horlogerie. Il analyse très objectivement la situation, puis conclut comme suit : « Le peuple suisse, sans disposer d'exceptionnelles richesses, a su édifier une société prospère. On comprend qu'il défende son œuvre avec opiniâtreté, voire avec passion. Mais il n'est pas certain que, ce faisant, il aille toujours dans le sens de ses intérêts. »

Le coût de la vie augmente... — L'indice du coût de la vie, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix de détail, des principaux articles de consommation et services, compte tenu de leur degré d'importance dans les budgets des salariés, s'est inscrit à 172,3 à fin mai 1955, contre 171,7 à la fin du mois précédent et 170,1 à la fin de mai 1954. Il s'est élevé de 0,3 % par rapport à la fin du mois précédent par suite de la hausse des loyers.

Dans les denrées alimentaires, l'évolution des prix a varié d'un groupe à l'autre; à une hausse des prix de divers articles, notamment du fromage, des œufs, de la viande de veau et de la charcuterie s'oppose une baisse de ceux d'autres articles comme la viande de porc, le chocolat et le café, de telle sorte que l'indice de l'alimentation n'a

marqué aucune variation notable dans son ensemble.

...mais les prix de gros restent stationnaires. — L'indice des prix de gros s'est inscrit à 214,4 (août 1939 = 100) à fin mai 1955, c'est-à-dire à peu près au même niveau qu'à la fin du mois précédent (214,5) et qu'à fin mai 1954 (214,3). Des baisses de prix concernant surtout les porcs gras, les taureaux, le saindoux du pays, le café, les fèves de cacao et le thé, ont été contrebalancés dans leur effet sur l'indice glogal par une hausse des prix moyens des veaux, des œufs, de l'avoine,

de l'orge, du maïs, du sucre, des parties oléagineuses, du bois d'œuvre non travaillé, de différentes sortes de métaux non ferreux, ainsi que de la benzine et de l'huile de chauffage.

Les Chemins de fer du Jura en 1954. — Le rapport de gestion pour 1954, ainsi que les comptes et le bilan pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1954, de la Compagnie des chemins de fer du Jura, ont été adoptés lors de l'assemblée générale des actionnaires qui eut lieu à Alle.

L'ensemble des produits a passé à Fr. 1,237,584.— et note ainsi une augmentation de Fr. 32,627.— sur l'année précédente. Quant aux dépenses, elles ont passé à Fr. 1,641,726.— et révèlent une augmentation de Fr. 52,353.—. Cette dernière est imputable principalement à la réouverture de la ligne Saignelégier-Glovelier, qui a été exploitée pour la première fois depuis 1947. Par contre, elle n'a pas pratiquement modifié les recettes. Ce résultat est défavorable. Il faut tenir compte avant tout que l'année 1954 a été particulièrement funeste au tourisme en raison du temps détestable. En outre, la concurrence toujours croissante de l'automobile inflige à toutes les entreprises de chemins de fer une perte de recettes qui s'accentue d'année en année.

Le Marché-Concours national de chevaux de Saignelégier. — En dépit d'un temps déplorable, le Marché-Concours national de chevaux 1955, le 52°, a eu un indéniable succès. Plus de 25.000 personnes l'ont visité et, à côté de ses hôtes habituels, on a eu la satisfaction d'y recevoir les délégations officielles de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Argentine, de Turquie et de la Russie. D'autre part, les diverses manifestations auxquelles il donne lieu habituellement, ont eu leur succès coutumier. Les allocutions prononcées par les représentants des autorités fédérales et cantonales ont apporté de sérieux encouragements et beaucoup d'espoir à la population si sympathique des Franches-Montagnes

et surtout aux éleveurs du cheval. Enfin, le marché lui-même s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Les transactions ont été nombreuses et les prix ont une tendance marquée vers la hausse et la stabilisation.

Les vacances dans l'horlogerie ont pris fin. — Cette année-ci, les vacances horlogères qui viennent de prendre fin, n'ont pas précisément eu les faveurs du temps. Mais, en dépit de ces circonstances peu favorables, les « évasions » sous d'autres cieux ont été plus nombreuses que ces dernières années. La coupure a permis une détente fort appréciée et utile et chacun a repris les outils avec une ardeur nouvelle et un immense espoir en l'avenir. Car les heureuses conclusions qui ont ponctué la fin de la Conférence des Quatre Grands à Genève permettent d'entrevoir l'avenir avec confiance. Les perpectives d'occupation se maintiennent et un climat moins déprimant peut être envisagé.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du Bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. Reusser et STEINER Publicité: Administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S. A., Delémont Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83 Caissier: H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086 Abonnement annuel: Fr. 8.— Prix du numéro: Fr. 1.— Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source